



Bilan d'activité

Conseil Local en Santé Mentale

2023

Sommaire

1

Les objectifs travaillés en 2023

2

La gouvernance et les groupes de travail

3

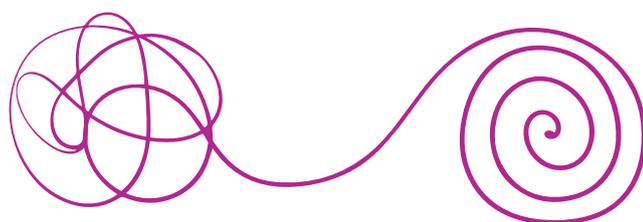
Les actions déployées

4

Bilan de l'année 2023

5

Perspectives et orientations 2024



Les objectifs 2023

Finalité

« Le CLSM est un lieu d'échange et de concertation. Il permet de mener une réflexion et des actions coordonnées et concertées en vue d'une meilleure prise en compte des personnes souffrant de troubles psychiques pour faciliter leur insertion dans la cité ».



Ci-après, les objectifs de l'année 2023 :

- Favoriser l'accès aux soins et l'inclusion sociale des habitants en souffrance psychique ;
- Participer aux actions contre la stigmatisation et les discriminations ;
- Promouvoir la santé mentale à tous les âges et dans tous les milieux ;
- Contribuer à une meilleure connaissance réciproque des acteurs locaux et développer le travail partenarial ;

Recréer un réseau dynamique

A la faveur de l'arrivée de la nouvelle coordinatrice en juillet 2023, il a fallu :

- Rencontrer l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs, usagers et familles du territoire Dignois ;
- Recréer une dynamique partenariale et de réseau ;
- Instaurer un lien de confiance et de réactivité avec ces partenaires ;
- Associer le PTSM 04 à ce "nouveau départ" et coordonner les actions déployées sur la ville de Digne-les-Bains avec les fiches actions du PTSM ;
- Mobiliser les différents services de la municipalité sur cette question de la santé mentale ;
- Travailler la question de la prévention auprès des publics plus jeunes et au sein des quartiers politiques de la ville.

La gouvernance

Rappel du cadre de la gouvernance

Cadre légal d'intervention des CLSM :

INSTRUCTION N°DGS/SP4/CGET/2016/289 du 30 septembre 2016 relative à la consolidation et à la généralisation des conseils locaux de santé mentale en particulier dans le cadre des contrats de ville.

Deux instances sont indispensables au fonctionnement des CLSM : l'assemblée plénière et le comité de pilotage.

Elles sont [idéalement] toutes deux présidées par un élu. Elles associent les habitants, les associations d'usagers et celles d'aidants ainsi que les professionnels de la psychiatrie et les autres acteurs du champ de la santé mentale, afin de mettre en œuvre des actions de prévention portées par l'ensemble des acteurs. L'ARS devra y prendre une place active, le CLSM devenant un outil de l'animation territoriale.

a) **L'assemblée plénière** : Elle réunit tous les partenaires du territoire (élus, ARS, équipe(s) de psychiatrie pluridisciplinaire, représentants des habitants, des aidants et des usagers, professionnels concernés par la santé mentale et la médecine de ville), à qui elle offre un lieu d'information, d'échange et de concertation. Présidée par le maire ou l'élu les représentant, elle se réunit au minimum une fois par an.

b) **Le comité de pilotage** : Cette instance stratégique et décisionnaire définit les 5 missions et orientations du CLSM ainsi que ses règles éthiques et de confidentialité : il définit ainsi les modes opératoires en vue de la réalisation d'actions spécifiques. Le comité de pilotage est présidé par le maire ou son représentant. Il est co-animé par le(s) acteur(s) de la psychiatrie auxquels la mission de secteur est confiée sur la zone considérée. Les représentants des habitants, des usagers et des aidants y participent également, ainsi que le coordonnateur de l'atelier santé-ville, ou l'animateur du contrat local de santé, ou le(s) coordonnateur(s) de(s) maison(s) de santé pluriprofessionnelle(s) le cas échéant.

En fonction des projets, d'autres structures ou partenaires institutionnels peuvent être associés au comité de pilotage (Education nationale, conseils départementaux, Protection judiciaire de la jeunesse).

Une co-animation du comité de pilotage par la collectivité territoriale et l'ARS peut être envisagée.

Un **règlement intérieur** organisera utilement le fonctionnement de ces instances. Il précisera les règles éthiques et de confidentialité que le comité de pilotage aura préalablement définies.

La gouvernance

Le rôle de la coordinatrice

Coordination et mise en réseau des partenaires ;
Animation des réunions de travail ;
Vigilance sur les situations complexes déjà connues ;
Relai et veille sociale.

Les comités de pilotage

Les COPIL ont pour objectifs stratégiques de :

- Définir le plan d'action du CLSM au regard de ses objectifs et des propositions du comité de pilotage élargi (COTECH dites "Rencontres CLSM").

En termes d'objectifs opérationnels, ils visent à :

- Valider la création et le fonctionnement des groupes de travail
- S'assurer des ressources financières au fonctionnement du CLSM
- Valider le plan d'action
- Prévoir l'évaluation du plan d'action
- Proposer les nouveaux partenariats de la convention

Les membres du comité de pilotage restreint sont au nombre de 4 :

- Les représentants de la psychiatrie publique
- La ville de Digne-les-Bains via son CCAS
- L'Agence Régionale de Santé
- Les représentants d'usagers

En 2023, le COPIL ne s'est pas réuni en totalité mais lors de rencontres plus individuelles à la faveur de l'arrivée de la coordinatrice CLSM et en transversalité avec les fiches actions du PTSM 04.

Les groupes de travail

Ces derniers se déploient désormais sous trois formes :

- Les COTECH restreints : Commissions de Gestion des Situations Complexes
- Les COTECH élargis : Rencontres CLSM
- Les groupes de travail SISM : En amont de la quinzaine de prévention d'octobre

A noter que les groupes de travail sur la thématique "habitat" tels qu'organisés en 2022 ont été suspendus en raison d'un relai pris par d'autres institutions sur ces questions, notamment lors des veilles sociales organisées par le SIAO115.

Les efforts du CLSM se concentreront donc sur d'autres thématiques au cours de l'année 2024 (pédopsychiatrie, communication grand public etc).

La gouvernance

Les COTECH restreints : Commissions de Gestion des Situations Complexes

Objectifs généraux

- Organiser une analyse partagée entre professionnels permettant la prévention et la résolution des situations individuelles difficiles
- Prévenir les situations critiques
- Éviter les hospitalisations sous contrainte et en urgence
- Créer un réseau soutenant face aux situations complexes

Objectifs opérationnels

- Repérer et partager les situations complexes
- Travailler collectivement pour trouver des solutions réalisables/pragmatiques pour gérer les situations complexes
- Capitaliser l'expérience de la commission : de la situation à prévenir, à gérer, jusqu'au débriefing

Contexte/modalités d'intervention

- La commission a pour but d'organiser une analyse partagée entre professionnels permettant la prévention et la résolution des situations individuelles difficiles et l'intervention coordonnée le plus en amont possible.
- En 2023 : trois rencontres de cet ordre ont pu être déployées entre octobre et décembre abordant ainsi 23 situations, voir détails des chiffres ci-dessous.

Partenaires

La Police Nationale et la Police Municipale, la psychiatrie publique, le Conseil départemental via le CMS et la MDPH, le DAC et le CCAS.

Des structures partenaires peuvent intervenir ponctuellement lorsque les situations abordées le nécessitent.

Ressources mises à disposition

Salle pour la réalisation des réunions, mobilisation des professionnels, outils de la CGSC (essentiellement fiches de saisine, relevés de situations, CR de réunions)

La gouvernance

Les COTECH élargis : Rencontres CLSM

Objectifs généraux

- Nourrir le réseau dignois sur les questions de santé mentale
- Travailler de manière transversale entre les institutions et décloisonner les secteurs d'activité
- Donner à voir les nouveautés sur le territoire

Objectifs opérationnels

- Partager une culture commune
- Travailler collectivement pour trouver les solutions et dispositifs les plus adaptés

Contexte/modalités d'intervention

- Les Rencontres CLSM ont pour objectif de travailler en réseau des questions partagées sur des thématiques globales mais spécifiques (type logement, accès au soin, droit, parcours...) afin que l'ensemble des acteurs d'un même territoire puissent mieux travailler ensemble.
- En 2023 : une seule rencontre a pu être organisée en décembre, réunissant une vingtaine de partenaires.

Partenaires

Toute structure partenaire intervenant sur le territoire Dignois, ces réunions partenariales sont ouvertes également aux associations, aux salariés ou administrés souhaitant réfléchir aux questions de santé mentale.

Ressources mises à disposition

Salle pour la réalisation des réunions, mobilisation des professionnels, outils des Rencontres (essentiellement support de présentation de la coordinatrice CLSM et de l'ensemble des partenaires, CR de réunions)

Les groupes de travail

Les Commissions CLSM



Le profil des personnes

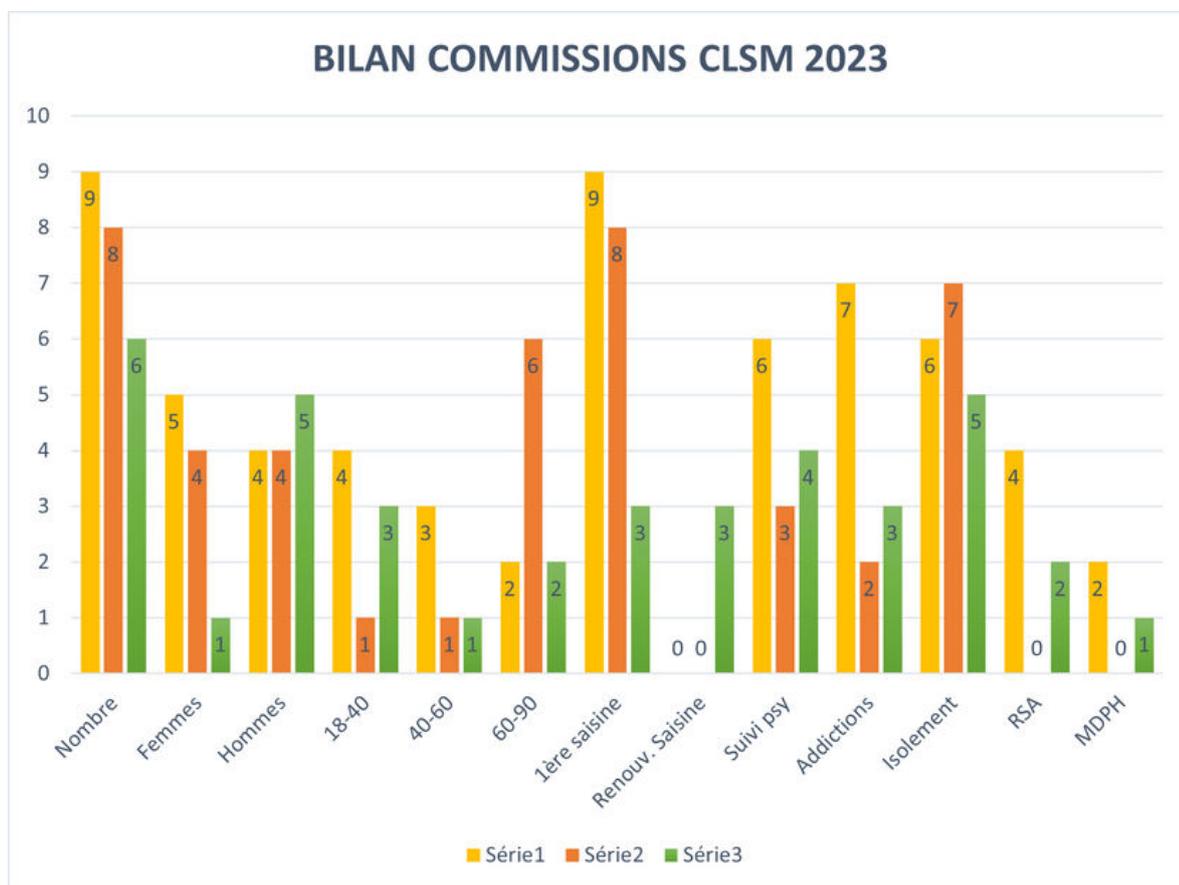
- Lors des trois commissions CLSM organisées au cours du dernier trimestre 2023, 23 situations ont été abordées. Parmi elles, 3 l'ont été à deux reprises.
- Parmi les profils représentés, un nombre équivalent et d'hommes et de femmes avec une faible prévalence du profil masculin se remarque (57%).
- En matière d'âges, ce sont clairement deux profils qui se distinguent, à savoir les "jeunes" (18/40 ans) à 35% et les séniors (60/90 ans) à 44%. Cette observation corrobore avec les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux de la ville mettant en exergue la fragilité de ces deux publics.

Les groupes de travail

Les Commissions CLSM

Le profil des personnes

- En majorité, nous pouvons constater que sur 23 situations abordées, 13 personnes, soit 57% étaient déjà suivies par l'un des services de l'hôpital psychiatrique.
- Outre les problématiques psychiques, nous pouvons également constater que 12 des situations abordées, soit 52%, concernent des difficultés d'addictions (avec ou sans suivi).
- Enfin, notons que 78% des personnes sont isolées, voire très isolées.



Les actions déployées en 2023

Principales actions réalisées



Rencontres partenariales

Ces rencontres ont permis de recréer un tissu partenarial solide et divers afin d'aborder plus sereinement des situations croisées.



Déploiement des SISM

Les SISM sont l'occasion de fédérer la population autour d'une cause commune, de parler de santé mentale "sans en avoir l'air". Ce fut un franc succès en 2023.



Commissions de situations complexes

Les commissions ont permis en 2023 d'aborder 23 situations complexes et individuelles et d'y trouver des solutions.



Prévention auprès du jeune public

Le CLSM a pu déployer au sein de plusieurs établissements scolaires dignois, à partir d'octobre jusqu'en décembre différentes interventions autour de la santé mentale et du harcèlement scolaire.

Les actions déployées en 2023

Principales actions réalisées



Règlement intérieur / RGPD

L'année 2023 a également permis de remettre à jour le règlement intérieur des instances CLSM tenant compte de la réglementation RGPD en vigueur, travaillé avec la DPO.



Inscription groupes de travail PTSM

Le CLSM a pu se réinscrire dans plusieurs fiches actions des groupes de travail PTSM et travailler ainsi de manière croisée et cohérente.



Action de formation

Le CLSM de Digne-les-Bains a obtenu un financement ARS pour déployer des formations PSSM sur le territoire Dignois, prioritairement à destination des commerçants, mais aussi des agents d'accueils de la ville.



Communication

Enfin, la relance du CLSM a permis de travailler de nouveaux supports de communication internes et externes type flyers, fiche de saisine etc et faire connaître les actions du service à travers les réseaux sociaux.

Les SISM 2023

D'une campagne nationale à un déploiement à l'échelle d'une ville

Le thème des SISM, "A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit", a invité cette année à affirmer ce droit pour toutes et tous et plus spécifiquement pour 3 publics : les enfants, les jeunes et les adultes.

Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), porté par le CCAS de Digne-les-Bains a donc co-porté et organisé donc durant cette quinzaine différentes projections, expositions, stands d'information et Assises en santé mentale avec le concours de plusieurs partenaires locaux. C'est ainsi une dizaine d'événements qui ont permis aux professionnels mais également à un public "non averti" de s'intéresser aux questions de santé mentale.

VILLE DE DIGNE les-Bains

Semaines d'information sur la santé mentale

CCAS DIGNE-LES-BAINS

34^e EDITION

À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit.

9 - 22 octobre 2023

8^e EDITION DIGNOISE

DIGNE-LES-BAINS

PROJECTIONS - EXPOSITIONS - ASSISES
STANDS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

www.semaines-sante-mentale.fr www.dignelesbains.fr

@Sism_Officiel

8^e EDITION DIGNOISE

Semaines d'information sur la santé mentale

Nous avons tous une santé mentale, qui correspond à notre état psychologique. La santé mentale est aussi importante que la santé physique, notamment pour les enfants, les jeunes et les seniors. Durant cette 8^{ème} édition Dignoise des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM), le Conseil Local en Santé Mentale de Digne-les-Bains et ses partenaires vous proposent le programme suivant :

MARDI 10 OCTOBRE À 20H
CINE-DEBAT - Centre Culturel René Char
Projection du film « A la Folie » d'Audrey Estrougo - action portée par les Rencontres Cinématographiques et le CLSM.

MARDI 17 OCTOBRE
CINE-DEBAT PREVENTION POUR LES SCOLAIRES au Centre Culturel René Char
Projection du film « Un monde », une plongée immersive à hauteur d'enfant dans le monde de l'école et du harcèlement scolaire. Action portée par les Rencontres Cinématographiques, l'Education Nationale, le CDAD, le CASA et le CLSM.

MERCREDI 11 OCTOBRE DE 9H30 À 13H30
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE & D'ŒUVRE D'ART au Kiosque, Place du Général de Gaulle
Avec et par les participants de l'atelier artistique La Friche (Centre Hospitalier). Action portée par l'Association les Amis de la Tour (AAT) en partenariat avec la Friche et l'Atelier photo de l'hôpital.

MERCREDI 18 OCTOBRE DE 9H À 17H
ASSISES EN SANTE MENTALE ET PSYCHIATRIE au Palais des Congrès Gérard Gastinel
Action portée par l'ARS PACA, la ville de Digne-les-Bains et le Centre Hospitalier avec le soutien du CODES 04.

MERCREDI 11 OCTOBRE DE 9H30 À 13H30
STANDS D'INFORMATIONS au Kiosque, Place du Général de Gaulle.
Sur la santé mentale et sensibilisation par un pair-aidant, médiateur en santé mentale et des aidants. Action portée par ESPER PRO, l'UNAFAM et le CLSM.

MERCREDI 11 OCTOBRE DE 9H30 À 13H30
STANDS D'INFORMATIONS au Kiosque, Place du Général de Gaulle.
Sur la santé mentale et sensibilisation par un pair-aidant, médiateur en santé mentale et des aidants. Action portée par ESPER PRO, l'UNAFAM et le CLSM.

VENDREDI 13 OCTOBRE DE 14H À 18H30
PRESENTATION ACTIVITES & MONTAGE PHOTOS D'UN ADHERENT
Médiathèque salle du rez-de-chaussée
Action portée par le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) la Colombe Dignoise, la Médiathèque et le CLSM.

VENDREDI 13 OCTOBRE DE 14H À 18H30
PRESENTATION ACTIVITES & MONTAGE PHOTOS D'UN ADHERENT
Médiathèque salle du rez-de-chaussée
Action portée par le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) la Colombe Dignoise, la Médiathèque et le CLSM.

EN PLUS

- Sensibilisation sur le bien-être (vitrines des commerçants du centre ville).
- Livres sur le thème de la santé mentale auprès des Librairies et de la médiathèque.

CCAS - CONSEIL LOCAL EN SANTE MENTALE : 04 92 30 58 87

SCANNEZ POUR DÉCOUVRIR TOUTES LES ACTIONS DES SISM

L'approche globale de la santé mentale, ciment du CLSM, est bien perceptible durant les SISM, avec la participation d'une grande pluralité de partenaires, au-delà du seul secteur sanitaire.

Les SISM 2023

Retour en images sur les temps forts



La philosophie d'un CLSM vise à ne pas "avoir" de partenaires mais à "être" partenaires.

Pour ces SISM 2023, le CLSM a souhaité proposer des démarches orientées vers la citoyenneté et le vivre ensemble notamment par le vecteur de l'art sous différentes formes et de l'intelligence collective.



Les SISM 2023

Les objectifs

- SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale.
- INFORMER, à partir du thème "A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit" sur les différentes approches de la Santé mentale.
- RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

.....

Au delà des SISM, le CLSM de Digne-les-Bains a pu compter en 2023 sur une importante mobilisation des pouvoirs publics et de nombreux acteurs clefs de la santé mentale, mobilisant plus de 600 personnes à l'occasion des premières assises de la santé mentale.

Un coup de projecteur qui a très certainement contribué à redonner place au CLSM au sein de la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence.



Plus d'informations dans le bilan dédié des SISM 2023

Conclusion

Bilan général



Retour en arrière

L'année 2023 a marqué la relance du CLSM de Digne-les-Bains, existant depuis 2012 mais en dormance depuis quelques mois.

Le travail partenarial entrepris a permis de :

- Regagner en confiance et en crédibilité auprès des acteurs locaux ;
- Créer du maillage partenarial et décroiser les secteurs d'intervention ;
- Eviter les ruptures de parcours de personnes fragilisées et/ou vulnérables ;
- Repérer des personnes "hors champ" de nombreux acteurs afin de leur proposer un accompagnement à différents niveaux (social, médical, global) ;
- Promouvoir le dispositif CLSM et le vulgariser auprès du grand public ;
- Rassurer et soutenir les commerçants dignois face aux questions de santé mentale ;
- Soutenir les partenaires présents ou intervenant sur le pôle social du CCAS ;
- Recréer du lien entre plusieurs services municipaux trouvant une forme de soutien auprès du CLSM ;
- Déployer de manière opérationnelle certains axes des fiches action du PTSM.

Perspectives

Les projections

Année 2024

- Poursuivre l'organisation mensuelle des Commissions de Gestion des Situations Complexes (groupes de travail thématiques)
- Poursuivre l'organisation bimestrielle des Rencontres CLSM (comités techniques)
- Promouvoir auprès des financeurs, partenaires, élus et administrés le dispositif CLSM
- Renforcer le lien avec les commerçants via le groupe Whats'app "Digne d'attention", par l'information et le déploiement de formations PSSM
- Outiller les agents municipaux dignois face aux éventuels comportements à risque en favorisant le déploiement de formations PSSM
- Poursuivre le déploiement des points d'écoute en santé mentale chaque vendredi et outiller les intervenants (plan de formation PSSM et "sentinelle")
- Déployer des maraudes croisées inter-équipes afin de travailler la posture d'aller-vers dans les quartiers politiques de la ville
- Organiser la campagne nationale 2024 des SISM ayant pour objet "en mouvement pour notre santé mentale" :
 - Mise en place de groupes de travail thématiques
 - Création des supports de communication
 - Co-construction d'événements grand public
- Participer à une réflexion commune autour de la prise en compte globale et transversale de la pédopsychiatrie
- Participer aux instances du PTSM (comité de suivi, groupes de travail)
- Soutenir la création du CLSM de Manosque par le biais de regards croisés et échanges de pratiques.

